

no 68 4. VI. 1935

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

1356.177

1 / C / 30 .

Rome, le 1er juin 1935.

En circulation
3.6.35.4 *muK*

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre
d'hier relative aux documents que vous m'avez remis concernant
le conflit avec l'Abyssinie.

Durich am
13.6.35

Les événements se précipitent. Le Duce vient
nouvelle
d'ordonner la mobilisation d'une/division de l'armée portant
le nom de "Gran Sasso" et de deux divisions de chemises noires
portant les noms de "XXI Aprile" et "3 Gennaio". En outre, une
série d'officiers et sous-officiers et de spécialistes de la
marine sont rappelés. La mise en congé des marins de la classe
1913 est suspendue.

Ce sont là de graves mesures de guerre, confir-
mant dans leur opinion tous ceux qui ont cru à un projet de
conquête armée de l'Abyssinie. "Nous voulons la revanche
d'Adoua", me disait hier un de mes amis en étroites relations
avec les milieux du Gouvernement. Cependant, ces intentions de
conquête continuent à ne pas être franchement avouées au Palais
Chigi.

*c'est bien
certain*

Je maintiens ce que je vous ai écrit dès le
début sur les complications infinies de cette entreprise et sur

Monsieur le Conseiller Fédéral M o t t a ,
Chef du Département Politique Fédéral,



les incertitudes du Gouvernement. Celui-ci est retenu en premier lieu par le Traité de 1906 entre la France, l'Angleterre et l'Italie et le Traité de 1926 entre l'Angleterre et l'Italie, que les journaux suisses ont suffisamment analysés, et par le fait que l'opinion anglaise commence à s'échauffer.

L'Angleterre est le seul pays d'Europe que l'Italie a toujours cherché à ménager. Vous vous souviendrez de l'affaire de Corfou, où l'Italie dut suspendre des opérations militaires sur les injonctions de la Grande Bretagne. De tous temps, le balancier politique a oscillé entre Berlin et Paris, mais vis-à-vis de Londres, la politique italienne fut jusqu'ici immuable.

Le brusque revirement de l'opinion britannique a donc produit ici une très grande impression. Le Duce doit convaincre le monde qu'il ne recule pas, mais l'avenir se complique. Ce grand déploiement de forces, ces excitations de la presse, qui cherche à rendre l'expédition populaire avec des descriptions d'un esclavage abyssin dont jusqu'ici nul ne s'était soucié, cette énumération des provocations du Négus, que celui-ci dément dans les documents que vous m'avez remis, tout cela doit servir à entretenir l'opinion italienne dans les dispositions favorables à l'entreprise. Mais, je le répète, je ne serais pas surpris que l'Italie se contentât de concessions secondaires, peut-être d'une bande de territoire permettant de relier la Somalie à l'Erythrée. C'est ce que l'avenir nous apprendra.

En attendant, la presse a reçu l'instruction de suspendre toute attaque et toute critique contre Hitler.

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

- 2 -

Ce renseignement est authentique. Ces répercussions sur la politique européenne sont une raison de plus de suivre avec grande attention cette aventure africaine.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'expression de mon respectueux dévouement.

Haymer